



INFORMATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

L'Assemblée générale de début de saison aura lieu le vendredi **soir** 25 Octobre 2024 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Viriat.

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter :

- des vœux devront les transmettre au siège du District pour le **Mercredi 25 Septembre 2024 inclus** par voie électronique ou postale (date de la poste faisant foi).
- des question(s) diverse(s) : avant le 25 Septembre 2024 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 13 au 15 Septembre 2024 est assurée par M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

COMMISSION FOOT REDUIT

Rappel important et urgent aux clubs

Les engagements des équipes sont clos pour les 1ères phases. Il n'y aura plus de changements de poule dans les 4 catégories jusqu'à la fin des 1ères phases.

Pensez à mettre à jour les coordonnées de vos éducateurs sur [Footclubs](#) où envoyez un mail à district@ain.fff.fr + footanimation@ain.fff.fr

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Tarik TEKBIKAK, Olivier GUICHERD, Christophe SABIN, Antony TARTARIN

Assistent en visio : Sylvain FEYEUX, Guillaume STRIPPOLI, Céline MEILHEURAT

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Anthony STADELMANN, Hamid Touzani,

La CDA rappelle que la réunion de rentrée des arbitres aura lieu **le 14 septembre** à St Martin du Mont et aussi les règles suivantes :

Absence non excusée : - 10 pts et 4 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

De plus la Commission Départementale des Arbitres de l'Ain vous rappelle qu'en cas de non-exécution du test physique, ou abandon, disqualification, les arbitres concernés ne pourront doubler ni officier sur leur catégorie avant d'avoir pu exécuter et valider votre rattrapage qui aura lieu courant janvier 2025.

La CDA étudie les demandes de récusation d'arbitres par les clubs, à ce jour, 9 clubs ont fait des demandes officielles de récusation : Valserhône, Curtafond Confrançon, Jassans Riottier, ESB Marboz, O. Buyatin, Bourg Sud, ASTT Oyonnax, C.O du Plateau d'Hauteville et Viriat.

La CDA a déjà communiqué avec ces clubs concernant leur demande, il n'y aura donc pas d'autre retour de la part de la CDA sauf en cas de refus de ces récusations (chaque refus sera motivé).

La CDA publiera les récusations arbitres et clubs pour la saison 2024-2025 dans un prochain PV

La CDA rappelle à tous les autres clubs que la date limite de récusation d'arbitre est celle du début des championnats soit le 7 septembre, donc plus aucune demande de récusation ne sera étudiée.

 La CDA fera un rappel sur l'utilisation du carton blanc aux arbitres le 14 septembre lors de notre journée de rentrée. Afin de lever tout malentendu, la CDA rappelle que le carton blanc peut être utilisé tout au long de la rencontre même si nous incitons vivement les arbitres à en user le plus tôt possible au cours d'un match afin de calmer les tensions, et limiter à contrario son usage en fin de partie.

 A noter que notre nouveau règlement intérieur a été mis à jour ; La CDA invite l'ensemble des arbitres à le lire avec attention ainsi qu'aux différents responsables clubs. Des précisions à son sujet seront apportés samedi 14 septembre aux arbitres

 Concernant les arbitres stagiaires, à partir de cette saison, lorsque ceux-ci auront atteint 10 matchs d'arbitrage, la CDA dépêchera un arbitre chevronné pour valider la titularisation en tant qu'arbitre du district. L'écusson sera ensuite remis officiellement lors d'une convocation.

La CDA étudie enfin les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

➔ F Fleury, N Moog, A Pereira, M Larabi, R Gouttefangeas, courrier annonçant leur indisponibilité à la rentrée des arbitres

➔ J Delquignies courriel annonçant son indisponibilité à la rentrée des arbitres et son attente de validation de licence

➔ Z Hakas annonçant son départ du district de l'Ain, la CDA souhaite une bonne continuation dans son futur district

- M Tok indiquant son souhait d'arbitrage les samedi et dimanche
- H Touzani rapport concernant une réserve technique lors du match Valserhône/Dombes Bresse
- F. Nouri rapport concernant le comportement d'un arbitre-semi officiel
- A Krimou certificat médical pour une indisponibilité allant jusqu'au 6 novembre 2024
- C Meilheurat certificat médical pour une indisponibilité allant jusqu'au 14 septembre 2024
- A Boluen pour une demande d'arbitrage en tant qu'assistant spécifique, réponse sera faite.
- A Tabouhout demande pour intégrer la catégorie sénior dès cette saison 2024-2025
- A Piquet, rapport concernant une réserve technique lors du match St Martin Maillat/Marboz

Courriers clubs :

- ✓ L'AS Attignat courrier concernant le passage de son jeune arbitre Ayoub TABOUHOUT en catégorie sénior.
- ✓ L'ESB Marboz courrier confirmant la réserve technique déposée lors du match St Martin Maillat/Marboz
- ✓ Vertrieu courrier à propos d'un contentieux avec M Benafitou
- ✓ L'US Arbent Marchon courrier concernant la situation de son arbitre M. Salimou Diaby
- ✓ Béon courrier concernant la désignation d'un arbitre

 Des bugs sont régulièrement signalés sur l'appli FFF Officiels et sur le Portail des Officiels avec des désignations qui disparaissent sans raison : en cas de doute les arbitres ne doivent pas hésiter à contacter leur désignateur et penser à mettre à jour l'application ainsi qu'à vider les caches de leur navigateur internet

La CDA félicite son collègue Seid Kadriu et son épouse pour la naissance de leur fille et souhaite la bienvenue à la petite Siana.

La CDA rappelle aux arbitres et aux clubs que toute demande doit s'effectuer par mail officiel adressé au district à l'attention de la CDA.

Prochaine réunion mardi 17 septembre à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

RENTREE DES ARBITRES 2024/2025

L'ensemble des informations a été communiqué aux arbitres par mail pour la rentrée des arbitres qui aura lieu le **samedi 14 Septembre 2024 sur le site de St Martin du Mont** pour l'ensemble des officiels.

Tout arbitre absent doit absolument envoyer un justificatif officiel avant le 10 SEPTEMBRE 2024.

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

La première aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 19 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 20 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 26 Octobre 2024 ou Dimanche 27 Octobre 2024 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](http://fff.fr)

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

- ~~Jeudi 29 AOUT 2024 à 19h00 à CHALAMONT – CLUB ACCUEIL : CENTRE DOMBES~~
- ~~Lundi 09 SEPTEMBRE 2024 à 19h00 à ST DIDIER SUR CHALARONNE – CLUB ACCUEIL : ESVS THOISSEY~~
- Samedi 21 SEPTEMBRE 2024 à 09h30 à FOISSIAT – **CLUB ACCUEIL : ES FOISSIAT ETREZ**
- Samedi 28 SEPTEMBRE 2024 à 10h00 à OYONNAX (COMPLEXE SPORTIF DE VEYZIAT 1- 400 ROUTE DEPARTEMENTALE - 01100 OYONNAX) – **CLUB ACCUEIL : ASTT OYONNAX**

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2024/2025. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Réunion du 10/09/2024

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, BOURDON.

Excusé : M GUTIERREZ

☪ ☪ ☪ ☪

Courriers :

- Réserve technique posée par Valsershône pour le match n° 28621338 : transmis à la CDA.
- Réserve technique posée par le club de Marboz 4 pour le match n° 28689781 : transmis à la CDA.

☪ ☪ ☪ ☪

Dossier n° 1

Match n° 28690172 : Haut Revermont 1 / FO Bourg 1 – Séniors D4 poule A – du 08/09/2024

Courrier du club du FO Bourg annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

FO Bourg 1 : 0 but / - 1 point

Haut Revermont 1 : 3 buts / 3 points

Le club du FO Bourg est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 2

Match n° 28774551 : Olympique Rives de l'Ain 2 / Ambérieu FC 2 – Séniors D4 poule B – du 08/09/2024

Courrier du club OL Rives de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Ol Rives de l'Ain 2 : 0 but / -1 point

Ambérieu FC 2 : 3 buts / 3 points

Le club de l'Olympique Rives de l'Ain est redevable de la somme de 44 €uros au District.

☪ ☪ ☪ ☪

ENTENTES

U11

. Veyziat et Oyonnax ATT (équipe 1)

Club responsable : Veyziat

Nom de l'entente : Ent. Veyziat ATT Oyonnax

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du mardi 10 septembre 2024

Pour les modifications de rencontres vous devez utiliser « Footclubs » ou le document « modification d'une rencontre » en ligne sur le site du district, ces documents doivent parvenir le lundi qui précède la rencontre, la commission sportive se réunissant le mardi.

Le calendrier de la D5 est sur le site. Vérifier vos plannings, les desideratas n'ont pas tous été respectés. Transmettre vos remarques au plus tôt.

Eric CANARD, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 10 septembre 2024

Premier tour coupe Emile Faivre et René TREMBLAY dimanche 15 septembre.

Coupe René TREMBLAY :

Marboz Esb : demande de modification de rencontre.

Bresse Nord Fc : validation document modification de **rencontre samedi 14 septembre 18h00.**

Izernore Nurieux Fc : demande pour modifier horaire.

Bellignat Fc : accord pour rencontre à **13h00.**

Plaine Tonique Fc : demande de modification rencontre.

Sermoyer Fc : accord pour rencontre le **samedi 14 septembre à 18h00**

Rencontres à 13h00 :

- Belley Cs 3 – Artemare Valromey Cs 1 coupe E.FAIVRE à 15h00.
- Serrières Villebois FC 2 – Plaine de l’Ain Us 2 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Priay Fc 2 – Centre Dombes Foot 3 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Fareins Saône Vallée 2 – Chaneins Isn Fc 1 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Guéreins Genouilleux As 3 – St Etienne Chalar. 1 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Foissiat Etrez Es 3 – Attignat As 2 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Cormoranche Es 2 – Manziat Fc 2 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Hautecourt Romanèche As 2 – Pvfc Oyonnax 3 coupe de France 15h00.
- Bresse Foot01 3 – Bresse Nord Fc 2 coupe E. FAIVRE à 15h00.
- Bressans Fc 3 – Chaveyriat As 1....(12h30) coupe de France Féminine à 15h00.

Coupe Emile FAIVRE :

- **Centre Dombes Foot 2 – Ol. Buyatin 1 c . sportif de CHALAMONT 13h00 (CF15h.)**
- **Dombes Bresse Fc 3 – Bressans Fc 2 stade de l’Europe à CHATILLON 12h30 (CF 15h.)**

Pensez à vos engagements pour les coupes René MORANDAS (vétérans) et Peggy PROVOST (féminines)

Eric CANARD, Grégory BESSET, Jacques CONTET.

FOOT AIN – Bulletin Officiel n° 8 du 12 Septembre 2024

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Courriers U18 :

Mille Etangs Sc : rencontres équipe 3 D4 poule H le samedi **13h30** stade FAVROT à SAVIGNEUX.

----- rencontres équipe 2 D4 poule G le samedi **16h00** stade FAVROT à SAVIGNEUX.

Bresse Nord Fc : rencontre D3 poule E du 14 septembre **au stade municipal de St TRIVIER COURTES**

Courriers U15 :

Veyle Saône Fc : rencontre U15 D2 poule C du 15 sept ; **au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.**

----- rencontre D4 poule L du 15 septembre **au complexe sportif com. de LAIZ.**

----- rencontre D3 poule H du 6 octobre **au stade municipal de ST ANDRE d'HUIRIAT.**

----- rencontre D4 poule M du 6 octobre **au complexe sportif com. de LAIZ.**

Ent. St Denis Vaux Bugey : précision sur lieux des rencontre D3 poule E.

----- précision sur lieux des rencontre D4 poule J.

Attention pour modification date/horaire de rencontre utiliser footclubs ou le bordereau de « **modification d'une rencontre** » en ligne sur le site du district.

SPORTIVE FEMININES

Réunion 10 septembre 2024

Courriers U15F :

Le calendrier sera sur le site ce soir.

Courriers U18F :

Le calendrier sera sur le site début de semaine prochaine (Attente confirmation clubs districts voisins)

Courriers S.F. à 8 :

Les calendriers sont sur le site vérifiez vos plannings, tous les desideratas n'ont pu être respectés.

Courriers S.F. à 11 :

Les calendriers sont sur le site vérifiez vos plannings, tous les desideratas n'ont pu être respectés.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

JOURNEE D'ACCUEIL U9					
Répartition des clubs par site					
BAGE		CEYZERIAT		MEXIMIEUX	
10h - 12h		10h - 12h		10h - 12h	
clubs	Nb d'éq.	clubs	Nb d'éq.	clubs	Nb d'éq.
US FEILLENS	2	BOURG SUD	3	ST DENIS AMBUTRIX	3
FC SERRIERES VILLEBOIS	3	FBBP 01	3	LE MAS RILLIER	2
BAGE	3	AS DORTAN LAVANCIA	3	AMBERIEU FC	3
BRESSE FOOT 01	3	O. SUD REVERMONT 01	5	CS LAGNIEU	4
PLAINE REVERMONT F	2	ES REVERMONTAISE	4	FBBP 01	2
ES VAL DE SAONE	2	VALSERHONE FOOT	3	AS MISERIEUX TREVOUX	4
AS ATTIGNAT	2	VEYLE VIEUX JONC	1	AIN SUD	6
CURTAFFOND CONF.	2	ESB MARBOZ	3	CSJ CHATILLONNAISE	2
FC BRESSANS	3	AS MONTREAL LA CLUSE	3	CS BELLEY	3
TROIS RIVIERES	3	O. ST DENIS LES BOURG	3	FC PRIAY	2
DOMBES BRESSE	3	CS VIRIAT	3	CMS BRESSOLLES	2
ST CYR	2	US NANTUA	1	O. RIVES DE L'AIN	3
FC VEYLE SAONE	3	CENTRE DOMBES FOOT	2	COTIERE LUENAZ	3
US REPLONGES	2	FBBP 01 FEMININ	2	SC MILLE ETANGS	2
ES FOISSIAT ETREZ	2			SC PORTES DE L'AIN	2
PLAINE TONIQUE	4			COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	5
FC MANZIAT	3				
AS GUEREINS GENOUILLEUX	2				
TOTAL (.. / 48)	46	TOTAL (.. / 48)	39	TOTAL (.. / 48)	48

En cas de problèmes merci de joindre Thibault VALLET au 06 49 77 85 89

	Excusé avant parution au PV
	Excusé après parution au PV
	Absence d'équipe

Les équipes sont convoquées sur chaque site à 9h15 – Début du plateau à 10h

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Rappel important et urgent aux clubs

Les engagements des équipes sont clos pour les 1^{ères} phases. Il n'y aura plus de changements de poule dans les 4 catégories jusqu'à la fin des 1^{ères} phases.

Pensez à mettre à jour les coordonnées de vos éducateurs sur footclub où envoyez un mail à district@ain.fff.fr + footanimation@ain.fff.fr

Info destinée aux clubs :

A compter de cette saison, seule l'adresse de messagerie footanimation@ain.fff.fr sera utilisée pour les échanges concernant le foot réduit (U7 à U13).

Les messages devront donc être envoyés uniquement à cette adresse, avec copie à district@ain.fff.fr.

Cette boîte mail spécifique sera consultée en priorité les mardis après-midis, jour de réunion de notre Commission. Cela signifie que les messages envoyés les jours suivants, à la veille des plateaux ou rencontres, ne seront pas traités sauf cas d'urgence (ex : terrains impraticables).

C'est aussi à cette adresse que vous devrez transmettre les documents habituels : feuille de plateau...

Par ailleurs, nous vous demandons de compléter la rubrique « **Membre du club** » au plus tôt dans Footclubs. Il est obligatoire de désigner au moins un éducateur par catégorie, y compris en foot réduit.

Merci par avance de votre compréhension. Nous vous laissons transférer ce message à tous les éducateurs concernés.

Quelques dates à retenir pour le début de saison 2024 - 2025

Début des différents Plateaux :

U13 : 1^{ère} journée de championnat le 14 Septembre 2024
1^{er} tour du Festival Pitch le 19 Octobre 2024
2 Phases cette saison

U11 : 1^{ère} journée de championnat le 14 Septembre 2024

U9 : Journée d'accueil U9 le 14 Septembre 2024
3 lieux : Ceyzériat, Bâgé et Meximieux
1^{er} Plateau le 21 Septembre 2024

U7 : 1^{er} Plateau le 21 Septembre 2024

U13

Le calendrier des U13 est en ligne dans épreuve.

Attention des modifications ont été faite. Pensez à bien vérifier les rencontres qui vous concernent.

Certaines poules étant incomplètes (exempt), les équipes exemptes peuvent se rencontrer en matchs amicaux (pas de FMI ou feuille de match)

Changement de lieu : Journée du 14 septembre

Poule P : Bords de Veyle 2 contre OL Sud Revermont 3 à Mézériat

U11

Les calendriers sont en ligne dans pratique>>foot réduit>>calendrier U11

Attention des modifications ont été faite. Pensez à bien vérifier les rencontres qui vous concernent.

Changement d'horaire des plateaux : Journée 2 du 21 septembre

Poule C : Bressans FC 1 à 11H00

Poule G : Ain Sud 4 à 11h00

Poule O : Le Mas Rillier 2 à 11h00

Ain Sud 6 à 11h00

Poule T : Bressan FC 3 à 11H00

U9

Journée d'accueil U9 à Ceyzériat, Bâgé et Meximieux infos sur le site.

Les plateaux sont en ligne dans pratique>>foot réduit>>calendrier U9.

Début des plateaux le 21 septembre.

U7

Les plateaux sont en ligne dans pratique>>foot réduit>>calendrier U7.

Début des plateaux le 21 septembre.

Pensez à bien nous renvoyez les calendriers des plateaux.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la commune de Poncin pour le passage en LED de l'éclairage du terrain existant – relance effectuée auprès de la ligue

Demande de NNI pour des demandes de classements initiaux pour la pratique de futsal

- Gymnase Gabriel Voisin NNI 010539901 de Bourg en Bresse
 - Cosec Favier NNI 010539902 de Bourg en Bresse
- Vérifications programmées le 16 septembre 2024

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade Orindis 2 NNI 012650102 de Montréal-la Cluse – vérification effectuée le 11 septembre 2024 – constat de non-conformités majeures – demande au propriétaire de l'installation pour apporter des corrections.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Installations ayant des non-conformités majeures à lever avant le 30 septembre 2024

- Stade municipal de Méziat 1 -modifications en cours par le propriétaire de l'installation
- Stade Henri Rigollet de Jayat – modifications en cours par le propriétaire de l'installation

Programmations à compter du 15 septembre 2024

- Stade municipal NNI 011380101 de Culoz – le 23 septembre 2024
- Stade du Fresne NNI 012940101 de Peyrieu – le 23 septembre 2024
- Stades des Brotteaux 1 et 2 NNI 014500101 et 014500102 de Villieu Loyes Mollon – le 16 septembre 2024
- Eclairage du complexe sportif Fétan 1 de Trévoux NNI 0142700101- à programmer
- Eclairage du stade municipal Joseph Lopez 1 d'Ambronay NNI 010070101 – à programmer
- Eclairage du stade municipal de Saint Etienne sur Chalaronne NNI 013510101 – le 25 septembre 2024

Pour la CDTIS : JF JANNET